

Ecrit par le 15 juin 2026

Le village de Noël de L'Isle-sur-la-Sorgue reste ouvert jusqu'au 1er janvier



Le village de Noël de L'Isle-sur-la-Sorgue, ouvert depuis le mois de novembre au jardin public, sur l'esplanade Robert Vasse, propose encore de nombreuses animations chaque jour, et ce, jusqu'au jeudi 1er janvier.

Concert, DJ Set, concours gastronomiques, parades, ou encore brunch... De nombreuses animations sont encore prévues pour patienter jusqu'à Noël à L'Isle-sur-la-Sorgue, et même jusqu'au Jour de l'an.

Parmi les temps forts de ces prochains jours, il y aura le concours de préparation de foie gras ce dimanche 21 décembre à 15h suivi d'un DJ set par Chris à 17h, le grand loto du Vélo Club Isois le lundi 22 décembre à 14h suivi d'un concert gospel avec Melting Pop à 18h, une parade musicale le mercredi 24 décembre, la 'Folie L'Isloise' sur le thème du ski le samedi 27 décembre, un apéro concert avec Léonard

Ecrit par le 15 juin 2026

Blair le dimanche 28 décembre à 12h, le 'Nouvel An L'Islois' le mardi 30 décembre, ou encore le brunch du Nouvel An avec un DJ set proposé par Fabien Fort à 12h le mercredi 1er janvier.

Pour accéder au programme en détail, [cliquez ici](#).

[\(Carte interactive\) Vaucluse : où retrouver les festivités de Noël 2025 ?](#)

Plus de 80 exposants vous attendent au marché de Noël de Lourmarin

Ecrit par le 15 juin 2026



Ces samedi 20 et dimanche 21 décembre, la commune de Lourmarin plonge dans la magie de Noël avec un marché organisé par le comité des fêtes.

Plus de 80 exposants vous donnent rendez-vous ce week-end sur la Place Henri Barthélémy à Lourmarin pour trouver des idées cadeaux et savourer des produits locaux.

Des tours de calèche et de poneys seront proposés gratuitement pour l'occasion. Au programme tout le week-end : musique de rue, vin chaud, gourmandises, artisanat, guirlandes et ambiance de Noël.

Samedi 20 et dimanche 21 décembre. De 10h à 19h. Lourmarin.

[\(Carte interactive\) Vaucluse : où retrouver les festivités de Noël 2025 ?](#)

Un marché nocturne pour célébrer Noël à Grambois



Du vendredi 19 au dimanche 21 décembre, la commune de [Grambois](#) accueillera son traditionnel marché de Noël nocturne sur les places de l'église et de la mairie.

Produits locaux et artisanaux seront de mises ce week-end à l'occasion du marché de Noël nocturne organisé par le comité des fêtes de Grambois. L'occasion de plonger davantage dans la magie de Noël juste avant les fêtes et pour certains de dénicher des cadeaux de dernière minute.

Plusieurs animations seront proposées et les enfants pourront s'amuser dans le château gonflable. Au programme : séance maquillage, la chorale Chœur Musica Viva de Cabriès, spectacle de clown, goûter offert aux enfants, venue du Père Noël, et bien d'autres surprises. Un grand feu d'artifice attend les habitants le samedi 20 décembre à 18h15.

Pour accéder au programme en détail, [cliquez ici](#).

Écrit par le 15 juin 2026

[\(Carte interactive\) Vaucluse : où retrouver les festivités de Noël 2025 ?](#)

‘Sourire c’est maintenant’, un kit de survie mentale pour nous reconnecter à ce qui donne vraiment du sens à notre vie



Apparemment, c’est un livre de 211 pages en petit format (11 x 18cm) qu’on peut glisser dans n’importe quelle poche. Mais en fait, d’après son auteur [Najim Barika](#), « ce n’est pas un roman, ni un discours. C’est un truc simple, qui t’aide à respirer un peu mieux quand la tête s’emballe,

Écrit par le 15 juin 2026

un guide, un repère. Parce que le sourire, c'est pas une émotion, c'est un état d'esprit. C'est ta manière de dire 'Je reste debout, même quand ça tangué' ».

Avec sa gueule, son crâne rasé, sa barbe ciselée au millimètre et son sourire contagieux, Najim Barika est tout à la fois, musicien, auteur, photographe, vidéaste, coach, consultant en communication, pilote de drone. Et après avoir publié *Coupable d'y croire*, il récidive avec *Sourire c'est maintenant*, non pas une injonction, mais un art de vivre.

Lui qui cumule des milliers d'abonnés sur les réseaux sociaux, souhaite partager sa bonne humeur, son sens de la bienveillance, de la tolérance, de l'humain, son ouverture envers les autres. Cet ambassadeur du sourire écrit dans un style qui n'appartient qu'à lui, bref, positif, rythmé, avec des phrases courtes, incisives, comme un montage cut de radio dans cet opus sous-titré « Petit guide grands déclics. »

Un effet papillon pour butiner de page en page, grappiller un conseil ici, un hashtag là, du genre « #le message qui fait du bien », des QR Codes ailleurs. « Relever » les gens comme on les « révèle » dans cette anagramme. « Il suffit d'une petite étincelle pour rallumer l'espoir », dit-il. En fait, c'est comme si on recouvrait un immense frigo américain à deux portes de post-it de toutes les couleurs pour y trouver, malgré le stress, la déprime, l'angoisse, une bonne raison d'aller de l'avant, de croire en demain, #script anti-encombrement mental.

Comme l'écrit Najim Barika, en 4^e de couverture : « Le vrai pouvoir c'est pas de tout contrôler. C'est d'être là, lucide, vivant... Et encore capable de sourire. » Entre inspiration et respiration, il ajoute : « L'action, c'est l'allumette. Le mouvement, c'est l'oxygène. Et la motivation c'est la flamme qui suit. » Respirez à pleins poumons. « Le sourire, c'est plus contagieux que le Covid. »

Écrit par le 15 juin 2026



Ecrit par le 15 juin 2026

Matériel protégé par le droit d'auteur

NAJIM BARIKA

SOURIRE C'EST MAINTENANT

Ce livre, c'est pas une leçon. C'est un rappel. Un guide simple et vrai pour remettre du calme dans ta tête, de la force dans ton mental et du sens dans ton quotidien.

Pas de miracle, pas de discours creux, juste du concret, du courage et des déclics qui rallument la lumière.

Parce qu'à la fin, le vrai pouvoir, c'est pas de tout contrôler. C'est d'être là, lucide, vivant... et encore capable de sourire.

Sourire, c'est maintenant.



Najim Barika, auteur du livre «Coupable d'y croire», est consultant en communication & image et coach en bien-être et mindset. Il consacre son énergie à aider les personnes et les marques à révéler leur image, leur confiance et leur plein potentiel.

**LA TROUSSE
DE SECOURS DU
MORAL EN VRAC**

ISBN 9798275072662



90000

9 798275 072662

Matériel protégé par le droit d'auteur

Ecrit par le 15 juin 2026

©Najim Barika

Loto du patrimoine, l'âme de la chapelle du Barroux fortifiée à hauteur de 300 000€



La Mission Patrimoine dévoile les dotations 2025 attribuées aux sites départementaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le Vaucluse, [la chapelle Notre-Dame la Brune](#), joyau Renaissance du [château du Barroux](#), du XIIe siècle, bénéficiera d'un soutien majeur de 300 000€ pour engager sa renaissance après plusieurs décennies de fermeture.

Chaque année, le Loto du patrimoine confirme son rôle déterminant dans la sauvegarde des monuments en péril. Pour l'édition 2025, la Mission Patrimoine portée par [Stéphane Bern](#), déployée par la Fondation

Ecrit par le 15 juin 2026

du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture et de [FDJ United](#), consacre 21,4M€ à 102 sites départementaux en France métropolitaine et outre-mer. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, six projets ont été retenus, illustrant la diversité et la richesse d'un patrimoine souvent fragile mais profondément ancré dans les territoires.

Une chapelle édifiée en 1590

Parmi eux, la chapelle Notre-Dame la Brune du château du Barroux se distingue par son intérêt historique et artistique. Édifiée vers 1590 sur les contreforts du mont Ventoux, cette chapelle fortifiée s'inscrit dans la tradition des édifices religieux provençaux construits durant les guerres de Religion et dédiés à une vierge noire réputée miraculeuse. Son intérieur, intégralement recouvert de décors peints du XVI^e au XVIII^e siècle, est classé au titre des Monuments historiques, faisant de ce lieu un témoignage rare du patrimoine vauclusien.

Fermée au public depuis 1980

Fermée au public depuis les années 1980 pour des raisons de sécurité, la chapelle présente aujourd'hui un état de dégradation avancé : infiltrations d'eau, fissures, éboulements de pierre et décollement des supports de peintures menacent durablement l'édifice et ses décors. La dotation maximale de 300 000€ accordée par la Mission Patrimoine constitue ainsi une étape décisive pour lancer un vaste programme de restauration, préalable indispensable à la sauvegarde des peintures murales.

De somptueux décors

Les travaux prévus, dont le démarrage est annoncé en 2026 pour une livraison à l'horizon 2028, visent d'abord à mettre le bâtiment hors d'eau et à consolider sa structure. Réfection complète de la charpente et de la couverture, restauration du dôme en pierre, reprise de certaines maçonneries, amélioration de l'étanchéité et restauration des menuiseries figurent au cœur du projet. La remise en valeur des décors peints interviendra dans une phase ultérieure, une fois le bâti sécurisé.

Écrit par le 15 juin 2026



Les magnifiques décors peints de la chapelle Copyright Château du Barroux

Le tourisme du Barroux

Au-delà de l'enjeu patrimonial, la restauration de la chapelle s'inscrit dans un projet de valorisation plus large porté par les actuels propriétaires du château. Installée depuis cinq ans, une jeune famille s'attache à redonner vie à ce site emblématique, déjà reconnu pour ses initiatives culturelles originales, allant de la production artisanale à des expositions permanentes. La réouverture de la chapelle viendra enrichir le parcours de visite, renforcer l'attractivité touristique du Barroux et offrir un nouvel espace dédié à l'histoire, aux ex-voto et à des manifestations culturelles ouvertes au public.

Compléter les financements publics

À l'échelle régionale, les dotations 2025 témoignent de l'impact structurant du Loto du patrimoine : de l'abbaye Notre-Dame de Lure dans les Alpes-de-Haute-Provence à la Maison Calm-Gravier dans les Hautes-Alpes, en passant par des sites majeurs des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, chaque projet illustre la capacité de cette opération à compléter les financements publics et privés pour atteindre l'équilibre économique nécessaire à la restauration.

Écrit par le 15 juin 2026

Une reconnaissance nationale

Avec la chapelle Notre-Dame la Brune, le Vaucluse voit l'un de ses trésors patrimoniaux bénéficier d'un soutien décisif. Plus qu'une aide financière, la dotation du Loto du patrimoine 2025 incarne une reconnaissance nationale de la valeur culturelle et territoriale de ce site. Une étape essentielle vers la transmission d'un héritage séculaire, appelé à retrouver sa place dans la vie locale et le regard du public. Soutenir la chapelle Notre Dame la brune au Château du Barroux [ici](#).

Une démarche familiale patrimoniale, culturelle et économique

La chapelle Notre-Dame la Brune, située dans l'enceinte médiévale du Château du Barroux, fait partie de l'édifice qui appartient à la famille Vayson de Pradenne depuis 2020. C'est cette même famille qui a acquis et restauré le château, et qui s'implique aujourd'hui dans la restauration de la chapelle. Jean-Baptiste et [Fanny](#) Vayson de Pradenne, ingénieurs trentenaires, avec leurs enfants, sont les actuels propriétaires du château et de la chapelle Notre-Dame la Brune. Leurs activités principales aujourd'hui ? La distillation de [whisky artisanal](#). Ils ont créé une distillerie au sein des salles basses du château où ils produisent un whisky artisanal à base de petit épeautre de Haute-Provence. Ce whisky est certifié IGP (Indication géographique protégée) et bio, et la distillation fait partie d'un projet économique pour financer l'entretien et la restauration du château et de ses dépendances (comme la chapelle).

Un destin désormais familial

Jean-Baptiste s'occupe de la restauration du château et de ses éléments historiques, y compris la chapelle Notre-Dame la Brune dont les peintures murales sont classées au titre des Monuments historiques. La famille ouvre le château au public, propose des visites guidées du lieu et de la distillerie, organise expositions d'art, concerts, événements culturels, mariages, séminaires.... Cela fait partie d'un projet global pour revitaliser le château comme lieu de vie et d'expérience culturelle en Provence. Leur démarche est à la fois patrimoniale, culturelle et économique : ils valorisent un patrimoine local tout en en faisant un lieu vivant, attirant touristes et passionnés d'histoire, d'art et de gastronomie régionale.

Mireille Hurlin

Un nouveau directeur territorial pour Enedis dans le Vaucluse

Ecrit par le 15 juin 2026



Le 1er décembre, Jean-Baptiste Baldi a succédé à Sébastien Quiminal au poste de directeur territorial d'[Enedis](#) dans le Vaucluse.

Depuis le début du mois de décembre, Jean-Baptiste Baldi représente l'entreprise Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, auprès des acteurs vauclusiens. Les objectifs d'Enedis restent les mêmes : conjuguer performance industrielle, responsabilité sociétale et environnementale au service des clients, de la transition écologique et du développement économique des territoires.

Jean-Baptiste Baldi a commencé sa carrière dans le journalisme sportif et d'investigation. Il a aussi effectué des reportages en zones de conflit, avant de se diriger vers les affaires publiques et la communication institutionnelle. Entré chez Enedis il y a plus de 20 ans, il y a exercé les fonctions de responsable communication en Aquitaine Nord puis au sein de la Direction Impact et Communication. Désormais, c'est au sein du Vaucluse qu'il va évoluer en tant que directeur territorial. « Nous voulons être le service public préféré des Français, au service de la transition écologique et du développement des territoires, affirme-t-il. Et pour moi, la force d'Enedis, ce sont celles et ceux qui œuvrent chaque jour sur le terrain. Je veux être à leurs côtés, ainsi qu'aux côtés des

Écrit par le 15 juin 2026

élus et des acteurs économiques, pour construire ensemble l'avenir du Vaucluse. »

Ainsi, Jean-Baptiste Baldi a pour mission de représenter Enedis en Vaucluse, où de nombreux contrats avec les collectivités locales ont été renouvelés pour 30 ans. « Ces renouvellements sont essentiels : ils garantissent la continuité et la fiabilité du service, et permettent de planifier sur le long terme au bénéfice de tous », explique-t-il.

Transition énergétique : GRDF et les maires de Vaucluse s'engagent

Ecrit par le 15 juin 2026



À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales à Paris, **GRDF** et l'**Association des Maires de Vaucluse** ont renouvelé leur partenariat pour 2025-2026. Une coopération de long terme, destinée à accompagner concrètement les communes vauclusiennes dans la transition énergétique, avec un accent particulier sur le développement du gaz vert et des solutions locales de décarbonation.

Scellée par Pierre Gonzalvez, président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV), et François-Xavier Olivier, secrétaire général de GRDF, la convention 2025-2026 s'inscrit dans la continuité d'un dialogue engagé depuis plusieurs années entre le gestionnaire du réseau de gaz et les élus locaux. Dans un contexte de forte tension énergétique et climatique, cette coopération vise à renforcer l'accompagnement des collectivités, tout en améliorant le service rendu aux usagers sur l'ensemble du territoire vauclusien.

L'AMV, relais de l'information

Écrit par le 15 juin 2026

Acteur historique de la représentation des élus, l'AMV entend, à travers ce partenariat, conforter son rôle de relais d'information et de conseil auprès de ses 151 communes et quatre intercommunalités membres, sur des sujets devenus structurants pour l'action publique locale.

Trois axes pour accélérer la transition sur le terrain

La convention repose sur trois piliers opérationnels. Tout d'abord, une communication partagée autour des enjeux énergétiques, afin de mieux diffuser auprès des élus et des services municipaux les solutions existantes, en particulier celles liées au développement du gaz vert. Ensuite, l'organisation d'événements dédiés à la transition énergétique en Vaucluse, favorisant l'échange d'expériences et la montée en compétence des acteurs locaux. Enfin, des visites techniques de sites de référence telles que les unités de méthanisation, stations [BioGNV](#), pour confronter les décisions politiques à des réalisations concrètes et opérationnelles.

Le réseau gaz, levier de décarbonation territoriale

Souvent perçu comme une énergie de transition, le gaz évolue aujourd'hui vers un modèle de plus en plus renouvelable. Grâce à ses capacités de stockage et à la montée en puissance du biométhane, le réseau de distribution devient un outil stratégique pour réduire les émissions de carbone des territoires, tout en garantissant sécurité d'approvisionnement et compétitivité économique. Pour les communes vauclusiennes, il constitue un levier immédiatement mobilisable, notamment dans les politiques de chauffage, de mobilité durable ou de valorisation des déchets.

Le biométhane, énergie locale et circulaire

Produit à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage ou de déchets organiques, le biométhane incarne une logique d'économie circulaire ancrée dans les territoires. Une fois épuré, il est injecté dans les réseaux et utilisé pour les mêmes usages que le gaz naturel : chauffage, cuisson ou carburant alternatif via le BioGNV. Son développement répond à un double enjeu : réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et créer de la valeur locale, notamment dans les zones rurales.

Des acteurs engagés au service des collectivités

Créée en 1945 et affiliée à l'Association des Maires de France, l'Association des Maires de Vaucluse joue un rôle central dans l'information, la formation et la représentation des élus auprès des pouvoirs publics. De son côté, GRDF, gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe, accompagne plus de 9 500 communes dans leurs choix énergétiques et de mobilité durable, avec l'objectif d'atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux d'ici 2030.

Pour une ambition partagée

En renouvelant leur partenariat, GRDF et l'Association des Maires de Vaucluse confirment une ambition partagée : faire de la transition énergétique un projet pragmatique, territorial et accessible. À l'échelle du département, cette coopération entend traduire les objectifs nationaux de décarbonation en actions concrètes, au plus près des élus et des habitants, tout en renforçant la souveraineté énergétique locale.

Mireille Hurlin

Crit'Air 3 : en faisant la chasse aux voitures polluantes, n'a-t-on finalement pas fait la chasse aux pauvres ?



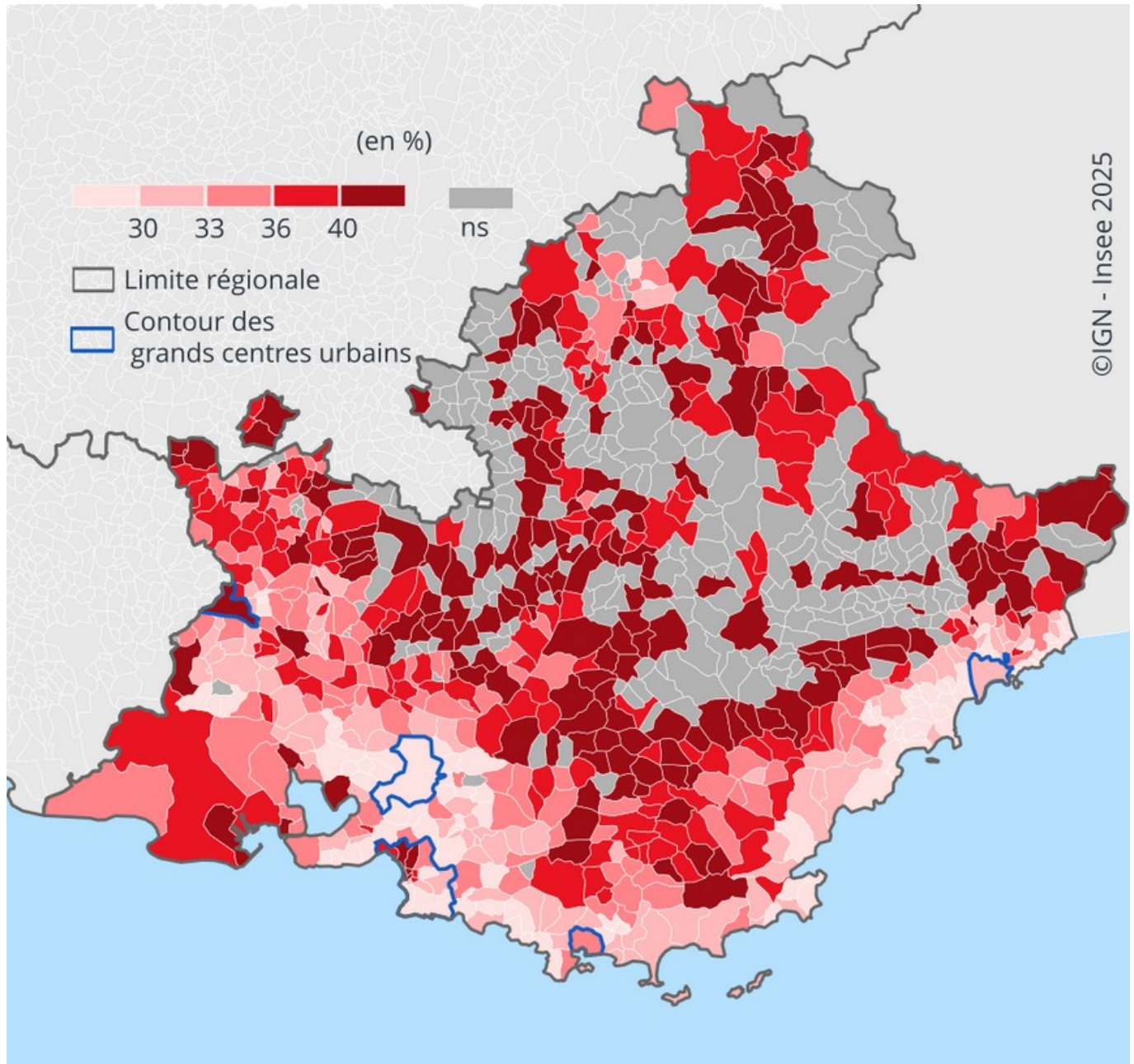
L'Insee Paca vient de publier une étude sur la part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les communes de la Région Sud. Il apparaît que ce sont les ménages les moins aisés ainsi que les habitants des communes rurales qui possèdent ce type de véhicule les plus polluants. Dans les grands centres urbains, où le niveau de vie permet de s'équiper en voitures propres, Avignon fait figure d'exception.

Plus de quatre ménages sur cinq détiennent au moins une voiture

« En 2022, 82% des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'au moins une voiture pour un usage non exclusivement professionnel, constatent Julie Argouarc'h et Anton Monsef les auteurs de l'étude de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca intitulée '[Les ménages les moins aisés détiennent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés](#)'. . Cette part est légèrement inférieure à celle observée en France de province (85%) mais supérieure à celle d'Île-de-France (65 %), où les transports en commun sont plus développés. Entre 1990 et 2022, la part de ménages équipés d'au moins une voiture a progressé de sept points, une évolution

Ecrit par le 15 juin 2026

comparable à celle de la France de province. »



Part de voitures particulières classées selon le Crit'Air 3 ou plus selon la commune. Crédit Insee Oaca

« Le taux d'équipement a diminué chez les plus jeunes, mais nettement augmenté pour les plus âgés, poursuivent les deux co-auteurs. Entre 1990 et 2022, dans les ménages comportant des personnes âgées de 20 à 29 ans, il a reculé de quatre points pour s'établir à 80%. À l'inverse, la proportion de ménages

Ecrit par le 15 juin 2026

dont un membre est âgé de 75 à 79 ans et disposant d'au moins une voiture est passée de 49% à 82% sur la période. Leur possession est en particulier deux fois plus fréquente pour les femmes de 75 à 79 ans qu'il y a trente ans. La détention dépend également de la composition du ménage. Ainsi, les couples avec enfant(s) détiennent plus souvent au moins une voiture que les personnes seules (95% contre 67%). En 2022, les ménages possédant au moins une voiture en leur nom propre en détiennent en moyenne 1,5. Parmi ces ménages, 60% en ont seulement une, 33% en ont deux et les autres en ont trois ou plus. Cette moyenne régionale masque des disparités territoriales. Ainsi, dans les grands centres urbains, elle est légèrement plus basse (1,4), en lien avec une offre de transports collectifs plus dense et plus régulière. En revanche, elle atteint 1,7 voiture par ménage dans les ceintures urbaines. Dans ces espaces, les déplacements domicile-travail sont fréquemment plus longs et les couples, avec ou sans enfant, sont proportionnellement plus nombreux. »

Part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les 15 plus grandes communes de Vaucluse

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Valréas	45%
Apt	44%
Avignon	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Carpentras	41%
Le Pontet	39%
Orange	39%
Sorgues	39%
Monteux	36%
L'Isle-sur-la-Sorgue	34%
Pertuis	34%
Pernes-les-Fontaines	33%
Vedène	31%
Morières-lès-Avignon	30%

Source Insee

Moins de diesel, davantage d'essence : paradoxe en Paca

Dans le même temps, l'étude l'Insee observe que les ménages de la région possèdent moins souvent une voiture équipée d'une motorisation diesel qu'en France (50 % contre 54 %). À l'inverse, la part des voitures roulant à l'essence est plus élevée (45 % contre 41 %). Les voitures restantes se répartissent entre les motorisations hybrides (rechargeables ou non, 3 %), électriques (1 %), GPL ou encore superéthanol.

Ecrit par le 15 juin 2026

[\(DATA\) Les riches de la zone d'emploi d'Avignon sont-ils résidents fiscaux dans le Vaucluse ?](#)

« Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel. »

Julie Argouarc'h et Anton Monsef de l'Insee

« Les différences sont marquées selon le niveau de vie des ménages, complètent Julie Argouarc'h et Anton Monsef. Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel : 59% de leurs voitures utilisent ce type de motorisation, contre 43 % pour les ménages les plus aisés. Inversement, les ménages les plus aisés détiennent plus fréquemment des voitures récentes et moins polluantes : 8% de leurs voitures fonctionnent avec des motorisations hors essence et diesel thermiques, contre 3% pour les voitures des moins aisés. Dans les communes rurales, le diesel domine (56%). En revanche, dans les grands centres urbains les voitures essence sont légèrement plus nombreuses que les voitures diesel (50% du parc contre 45%). »

Plus on est riche, plus on est propre !

« En 2022 dans la région, l'âge médian des voitures détenues par des particuliers est de 9 ans. L'ancienneté du parc varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, l'âge médian des véhicules atteint 12 ans pour les ménages les moins aisés, contre 7 ans pour les plus aisés. »

Au-delà du revenu, le lieu de résidence a aussi un rôle sur l'ancienneté des véhicules. Les ménages vivant dans les grands centres urbains, les petites villes et les ceintures urbaines possèdent les véhicules les plus récents (entre 31% et 34% du parc y a 5 ans ou moins). Plus les ménages sont éloignés des grands centres urbains, plus la part des voitures de 20 ans ou plus augmente, quel que soit le niveau de revenu de leurs détenteurs. De 8% dans les grands centres urbains, cette part atteint 12% dans le rural à habitat dispersé et 16% dans le rural à habitat très dispersé, témoignant d'un moindre renouvellement du parc dans les espaces ruraux. »

Davantage de kilomètres pour les véhicules diesel

Selon l'Insee Paca, la distance médiane parcourue par un véhicule s'élève à 9 000 km par an. Les véhicules diesel roulent davantage, avec une distance médiane annuelle de 10 700km, soit 46% de plus que pour un véhicule essence. La distance médiane parcourue par les voitures est plus faible dans les espaces urbains (8 700km par an), et particulièrement dans les grands centres urbains (8 100km).

À l'inverse, elle est plus élevée dans les espaces ruraux (supérieure à 10 000km), en partie en raison de déplacements domicile-travail plus longs et plus fréquemment effectués en voiture.

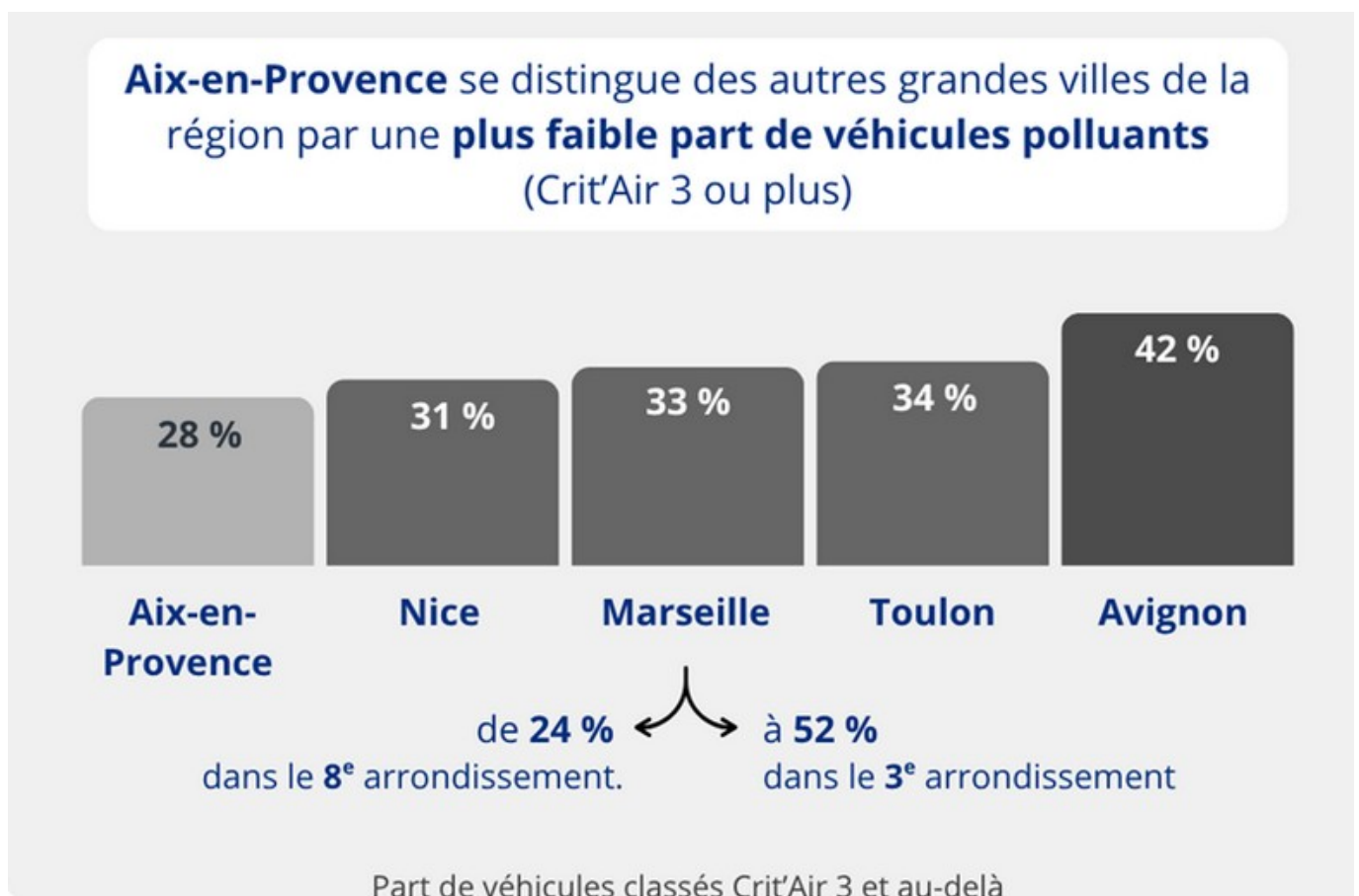
Crit'Air 3 : la chasse aux pauvres ?

« La vignette Crit'Air, définie par l'année de mise en circulation du véhicule et sa motorisation, constitue un outil au service des collectivités locales qui engagent des mesures volontaristes afin d'améliorer la

Ecrit par le 15 juin 2026

qualité de l'air. Plus la vignette Crit'Air est élevée, plus le véhicule est polluant. Cette vignette est notamment obligatoire lors des épisodes de pollution, lorsque les préfetures instaurent une circulation différenciée. Les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3 et au-delà) peuvent alors être interdits de circulation », rappellent Julie Argouarc'h et Anton Monsef.

Dans la région, au 1^{er} janvier 2022, les véhicules les plus polluants représentent un tiers du parc des particuliers : 22% de véhicules sont Crit'Air 3 et 11% Crit'Air 4, 5 ou non classés. Le reste du parc se compose principalement de véhicules classés Crit'Air 1 (32%) ou Crit'Air 2 (34%). Les véhicules Crit'Air zéro, essentiellement électriques, représentent 1% du total. Cette répartition est proche de celle observée au niveau national. Les voitures les moins polluantes sont toutefois un peu plus présentes qu'en France de province.



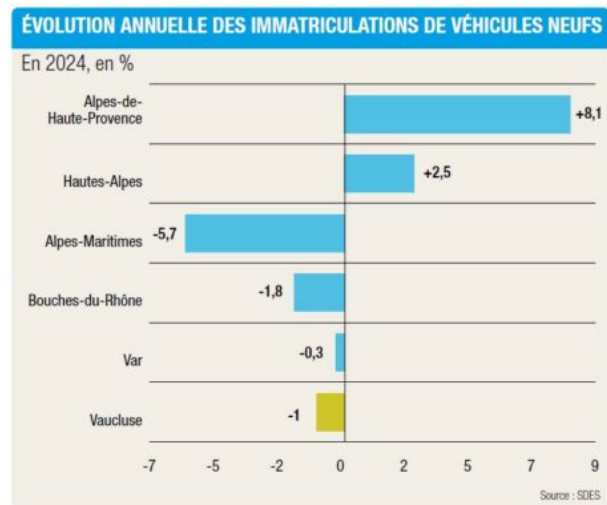
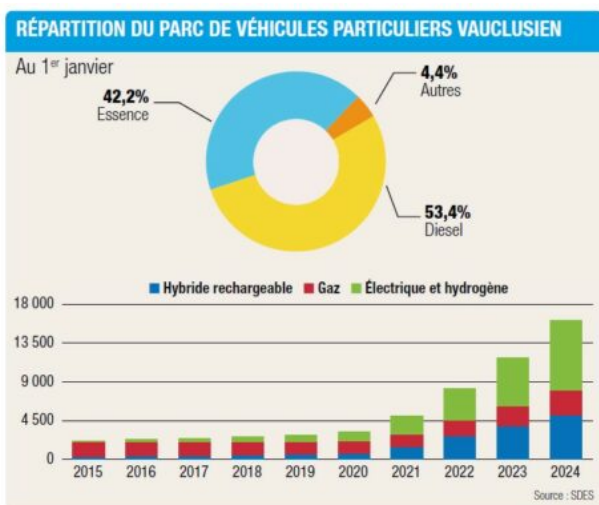
Crédit : Insee Paca

« Les ménages les moins aisés possèdent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés. »

« Les plus aisés possèdent des voitures plus récentes et donc généralement moins polluantes. Ainsi, la

Ecrit par le 15 juin 2026

part de voitures classées en Crit’Air 1 est deux fois plus élevée pour les plus aisés que pour les moins aisés (39% contre 20%), les ménages aux revenus moyens se situant entre les deux (31%). Inversement, la moitié des véhicules possédés par les ménages les moins aisés ont une vignette Crit’Air 3 ou supérieure, contre seulement un quart chez les ménages les plus aisés. La répartition des véhicules selon leur vignette Crit’Air révèle des contrastes marqués entre les territoires ruraux et les grands centres urbains. Ainsi, dans le rural à habitat dispersé et très dispersé, 4 voitures sur 10 sont classées Crit’Air 3 ou plus, contre 3 sur 10 dans les grands centres urbains et leurs ceintures urbaines. Les véhicules les plus polluants sont moins présents dans les communes littorales. »



Crédit : Echo du mardi/Le Vaucluse en chiffres 2026

« Les restrictions de circulation dues à la pollution sont plus susceptibles d’être mises en place dans les grands centres urbains de la région, notamment à Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Dans la plupart des cas, les voitures classées Crit’Air 3 ou plus sont moins nombreuses en périphérie proche qu’au sein même des villes, à l’exception notable d’Aix-en-Provence. Parmi les grands centres urbains, Aix-en-Provence se distingue en effet par la plus faible part de véhicules classés Crit’Air 3 ou plus (28% en 2022), en lien avec le niveau de revenu élevé de ses habitants. À l’inverse, à Avignon, où le niveau de vie médian est bas, cette part atteint 42%. À Marseille, 1 voiture sur 3 est concernée. La part de voitures classées Crit’Air 3 ou plus varie sensiblement selon les arrondissements en lien avec le niveau de vie de leurs habitants, allant de 1 voiture sur 4 dans le 8^e arrondissement à 1 sur 2 dans le 3^e arrondissement. »

Pour les autres grands bassins de vie de la région Sud cette répartition est de 31% à Nice et 33% à Toulon.

Les communes de Vaucluse ayant le moins de véhicules

Ecrit par le 15 juin 2026

classés Crit'Air 3 ou plus

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Châteauneuf-de-Gadagne	26%
Jonquerettes	27%
Saint-Saturnin-lès-Avignon	28%
Morières-lès-Avignon	30%
Lagarde-Paréol	31%
Rasteau	31%
Saint-Didier	31%
Saumane-de-Vaucluse	31%
Vedène	31%
Venasque	31%
Althen-des-Paluds	32%
Crillon-le-Brave	32%
Lagnes	32%
Maubec	32%
Robion	32%
Les Taillades	32%
Le Barroux	33%
La Bastidonne	33%
Cabrières d'Avignon	33%
Camaret-sur-Aigues	33%
Castellet-en-Luberon	33%
Caumont-sur-Durance	33%
Gordes	33%
Lauris	33%
Pernes-les-Fontaines	33%
Puget	33%
La Roque-sur-Pernes	33%
Sainte-Cécile-les-Vignes	33%
Velleron	33%
Villedieu	33%

Source Insee

Et le Vaucluse ?

Dans le département, c'est à Châteauneuf-de-Gadagne que l'on trouve la plus faible part de voitures classées Crit'Air 3 et au-delà. Suivent ensuite les communes de Jonquerettes (27%), Saint-Saturnin-lès-Avignon (28%) et Morières-lès-Avignon (30%), confirmant que c'est bien dans les zones les plus aisées, en

Ecrit par le 15 juin 2026

périphérie des grandes zones urbaines, que l'on trouve le moins de ces véhicules polluants. A l'inverse c'est à Viens (49%), Saint-Martin-de-Castillon (47%), Blauvac (46%) et Méthamis (45%) que l'on en concentre le plus. Là encore, confirmation que les zones rurales sont les plus concernées. Pour les grandes villes, Valréas (45%), Apt (44%) et Avignon (42%) constitue le 'pauvre' trio de tête des mauvais élèves en matière de classement Crit'Air alors que les communes 'riches' périphériques de l'Isle-sur-la-Sorgue (34%), Pertuis (34%), Pernes-les-Fontaines (33%), Vedène (31%) et encore Morières sont des modèles du genre. Le constat en matière de mobilité : la liberté de circulation semble de plus en plus réservée aux ménages les plus aisés. Et sous couvert de faire la chasse aux véhicules les plus polluants, ne serait-ce finalement pas les 'pauvres' que l'on empêche de se déplacer ?

Les communes de Vaucluse ayant le plus de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Ecrit par le 15 juin 2026

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Viens	49%
Saint-Martin-de-Castillon	47%
Blauvac	46%
Méthamis	45%
Valréas	45%
Villes-sur-Auzon	45%
Apt	44%
Entrechaux	44%
Mormoiron	44%
Saint-Christol	44%
Rustrel	43%
Saignon	43%
Sault	43%
Avignon	42%
Beaumont-de-Pertuis	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Flassan	42%
Lamotte-du-Rhône	42%
Le Beaucet	41%
Carpentras	41%
Caseneuve	41%
Crestet	41%
Grambois	41%
Travaillan	41%
Bonnieux	40%
Lapalud	40%
Malaucène	40%
Peypin-d'Aigues	40%
Roaix	40%
Saint-Martin-de-la-Brasque	40%
Visan	40%

Source Insee

L.G.

Écrit par le 15 juin 2026

ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES PARTICULIERS NEUFS EN VAUCLUSE

En 2024



MARQUE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
RENAULT	2 213	15%	-4,9%
PEUGEOT	1 876	12,7%	+1,1%
DACIA	1 347	9,1%	-6,8%
VOLKSWAGEN	1 183	8%	+17,1%
TOYOTA	1 058	7,2%	+12,2%
CITROËN	743	5%	+2,1%
SKODA	475	3,2%	+53,7%
HYUNDAI	473	3,2%	-0,4%
KIA	468	3,2%	-31,1%
MERCEDES	457	3,1%	+6,5%



TYPE D'ÉNERGIE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
Essence	3 886	26,4%	-22%
Électrique	3 064	20,8%	+8,3%
Hybride non-rechargeable	2 697	18,3%	+26,4%
Micro hybride	2 073	14,1%	+43,1%
Hybride rechargeable	1 326	9%	-3,7%

14 737
immatriculations



MODÈLE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
PEUGEOT 208 II	838	5,7%	+32,2%
RENAULT CLIO V	732	5%	-13,6%
DACIA SANDERO 3	714	4,8%	+8%
PEUGEOT 2008 II	447	3%	+4,2%
RENAULT CAPTUR II	396	2,7%	+2,9%
TOYOTA YARIS CRO	295	2%	-6,1%
TOYOTA YARIS	293	2%	+18,6%
TESLA MODEL Y	280	1,9%	-17,9%
VOLKSWAGEN POLO VI	276	1,9%	+24,9%
CITROËN C3 III	245	1,7%	-27,9%

Source : AAA DATA

Immatriculations : de plus en plus d'habitants, de moins en moins de voitures

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le volume total des immatriculations de véhicules neufs était de 151 000 en 2016. Il s'établit en 2024 à 135 300 (et à 14 737 en Vaucluse, voir tableau ci-dessous : Crédit Echo du mardi. Vaucluse en chiffres 2026), soit une baisse de 11% malgré l'augmentation de la population.

Sur cette période, les immatriculations de voitures les moins polluantes gagnent du terrain, en partie grâce aux aides publiques lors de l'achat de véhicules électriques. La part des hybrides, rechargeables et non rechargeables, passe ainsi de 3% en 2016 à 30% en 2022 et 43% en 2024, tandis que celle des voitures électriques passe de 1 % en 2016 à 17% en 2022 et 21% en 2024. Au total, 64% des véhicules neufs sont désormais hybrides ou électriques, contre 4% en 2016.

Les ménages les plus aisés acquièrent plus souvent ce type de voitures. De ce fait, la composition du parc automobile de voitures particulières se transforme significativement sur cette période. La part des voitures diesel diminue depuis 2016, passant de 58% à 46% en 2024 (53,4% en Vaucluse).

À l'inverse, la part de voitures essence augmente mais dans des proportions moindres (passant de 41 % à 46 % sur cette période : 42,2% en Vaucluse). Les autres motorisations passent de 1% à 8% en 8 ans (4,4% en Vaucluse), portées par la forte croissance des immatriculations de voitures neuves hybrides, rechargeables et non rechargeables, ainsi que de voitures électriques.

Ecrit par le 15 juin 2026

Sécurité routière : plusieurs journées de prévention dans les collèges vauclusiens



Chaque année, le [Département de Vaucluse](#) organise plusieurs journées de sensibilisation autour de la sécurité routière dans les collèges du départements. Sept interventions sont prévues à partir de ce jeudi 11 décembre.

Depuis 1996, le Département de Vaucluse met chaque année en place des actions de prévention à destination des collégiens du territoire, appelées les « Campus Sécurité Routière ». En quasiment 30 ans, ce sont plus de 131 500 jeunes, dont 3 493 au cours de l'année scolaire 2024-2025, qui ont été sensibilisés.

L'objectif est d'apprendre aux élèves les bons comportements à adopter pour se protéger et protéger les autres, qu'ils soient piétons, utilisateurs de trottinettes, cyclistes, motocyclistes, ou encore futurs

Écrit par le 15 juin 2026

conducteurs. « Cette action collective inculque aux adolescents des valeurs de respect et de responsabilité », précise [Christelle Castanier](#), vice-présidente du Département en charge de la Commission Sport, de la Vie Associative et des Collèges.

Sept journées de prévention en 2025-2026

Cette année, l'initiative est reconduite au travers de sept journées de prévention programmées jusqu'en février prochain, qui représentent un investissement de près de 39 000€ pour le Département. La première se tiendra ce jeudi 11 décembre à partir de 8h45 au collège Jean Giono à Orange. Diverses animations seront proposées toute la journée.

Six autres dates suivront les prochaines semaines :

- Mardi 16 décembre au collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon,
- Mardi 13 janvier au collège Gérard Philippe à Avignon,
- Jeudi 15 janvier au collège François Raspail à Carpentras,
- Mardi 20 janvier au collège Champfleury à Avignon,
- Mardi 27 janvier au collège Rosa Parks à Cavaillon,
- Mardi 3 février au collège Jules Verne au Pontet.